

Assemblée générale

du 15 Janvier 1928

La *Société Historique Algérienne* s'est réunie en Assemblée générale, le 15 janvier 1928, à 14 heures 30, dans l'amphithéâtre de la Faculté des Lettres d'Alger, sous la présidence de M. LUCIANI, Président, assisté des Membres du bureau.

Dans son allocution, le Président s'est félicité de l'amélioration qui s'est produite dans la situation de la Société, menacée de déconfiture, il y a un an. Elle a, dans cette crise, trouvé un appui efficace auprès de M. VIOLLETTE, ancien gouverneur général de l'Algérie, du Directeur des Affaires Indigènes au Gouvernement Général, de M. MARTINO, doyen de la Faculté des Lettres, grâce auxquels les subventions accordées par l'Administration centrale et le Conseil de l'Université, ont été généreusement augmentées. L'appel adressé par le Gouverneur Général, sur la demande du Président, au personnel des Communes mixtes, a valu à la Société un certain nombre d'adhésions. L'activité du bureau a fait le reste, car la Société historique ne saurait attendre de l'extérieur tous les éléments utiles à la continuation de son œuvre qui doit être surtout réalisée par ses propres moyens. La *Revue Africaine* a publié en 1927 des travaux dus à des collaborateurs de marque. Il s'est donc produit un ensemble de faits qui autorisent l'espoir dans l'avenir de la Société. Seuls les retards apportés dans la distribution régulière des fascicules de la *Revue* mettent une ombre au tableau. Ce point sur lequel le Bureau de la Société

décline toute responsabilité, retient son attention et il est prêt à envisager les dispositions de nature à assurer cette régularité indispensable.

Le Secrétaire Général a rendu compte des mesures prises pour faire face aux difficultés qui menaçaient la Société dans son existence. Elles ont été surmontées en partie, d'abord grâce aux appuis énumérés plus haut, obtenus grâce à l'action personnelle et à l'autorité du Président de la Société historique, ensuite en organisant la propagande et la publicité indispensables. Une circulaire précisant le but poursuivi depuis sa fondation, l'œuvre accomplie par la Société Historique a été adressée aux personnes susceptibles de s'y intéresser. Elle a été également encartée dans un numéro du *Bulletin du Comité de l'Afrique Française* qui nous a fait profiter de sa diffusion. Le sommaire des fascicules de la *Revue Africaine* a été reproduit dans les journaux et les numéros eux-mêmes ont paru aux vitrines des libraires.

En ce qui concerne la publication même de la *Revue Africaine*, véritable raison d'être de notre Société, le Bureau a jugé que, sans rien lui enlever de son caractère auquel elle devait, après une existence de trois quarts de siècle, s'adapter aux conditions actuelles, devenir plus moderne et vivante et revenant à ses traditions de jeunesse, faire une place à l'information.

Depuis le 1^{er} janvier 1927, aux articles de fonds, à la bibliographie, jusque là seuls éléments de la *Revue*, se sont ajoutés des Mélanges, études de courte étendue, des Notes de lecture dans lesquelles sont signalés des faits et publié des textes inédits ou peu connus, une Chronique d'informations sur les sujets rentrant dans le cadre de nos études. Surtout, chaque numéro contient désormais un Bulletin donnant pour une discipline différente, une revue des travaux de toutes sortes pendant une période déterminée. Ainsi se constitueront pour les études nord-africaines (études arabes et berbères, archéologie, art mu-

sulman, histoire, géographie, préhistoire) des répertoires critiques publiés régulièrement, grâce à quoi seront facilitées les recherches des travailleurs et qui donnent à une revue comme la nôtre son maximum d'utilité.

Enfin on a vu apparaître dans les sommaires de 1927, à côté des noms des fidèles collaborateurs de la *Revue Africaine*, ceux de personnalités dont on s'expliquait mal qu'ils ne parussent pas plus fréquemment dans une revue où cependant ils sont chez eux. MM. GSELL, WILLIAM MARÇAIS, Christian SCHEFER, E.-F. GAUTIER, de LACHARRIÈRE, ont accepté de nous donner des pages inédites avec un empressement qui double le prix d'une collaboration laquelle ne sera pas sans lendemain.

Tout cela a eu pour résultat les adhésions de 130 membres nouveaux.

D'autres améliorations seront réalisées. A partir du premier numéro de 1928, la *Revue Africaine* publiera régulièrement des articles avec des illustrations.

Le Trésorier présente ensuite le compte rendu de la situation financière qui s'établit ainsi qu'il suit :

RECETTES

Excédent de l'actif (exercice 1926).....	2.108	»
Subvention de l'Université pour 1926, encaissée en 1927.....	1.000	»
Subvention de l'Université pour 1927....	3.000	»
Subvention du Gouvernement Général....	5.000	»
Versement de MM. Boulogne et Poinot, membres à vie.....	600	»
Vente de collections et de numéros.....	1.320	»
Cotisations perçues	2.855	35
Total des recettes.....	15.883	35

DEPENSES

Frais d'administration (correspondance, envoi des numéros de la <i>Revue</i> , gratifications aux personnes chargées de ce service, du classement et de la conservation des collections, frais d'encaissement).....	666 60
Impression de la <i>Revue Africaine</i>	6 681 85
Total des dépenses.....	7.348 45

BALANCE DE L'EXERCICE

Recettes	15.883 35
Dépenses	7.348 45
Excédent des recettes..	8.534 90

Les comptes du Trésorier sont approuvés à l'unanimité.

Le Président donne lecture de la réponse faite par M. le Gouverneur Général à la demande de classement comme monument historique de la villa dite du Traité, à El-Biar, demande formée par le Bureau de la Société historique. Une expertise sur la valeur de l'immeuble en question a été prescrite dont les résultats seront examinés par le Chef de la Colonie avec le souci de sauvegarder les vestiges du passé de l'Algérie.

M. YVER attire l'attention des membres de la Société sur l'importance que présente la tenue à Alger, en 1930, du Congrès National des Sciences historiques, auquel prennent part également les savants étrangers.

Il est ensuite procédé au renouvellement du Bureau.

Ont été élus :

Président : M. LUCIANI.

Vice-Présidents : MM. YVER et ALBERTINI.

Secrétaire Général : M. ESQUER.

Secrétaire Général adjoint : M. BEN-CHENEB.

Trésorier : M. BERQUE.

Membres : MM. CARCOPINO, G. MARÇAIS, ALAZARD, MAS-
SÉ, LARNAUDE, LESPÈS.

Membre correspondant : M. DOUEL.

La séance est levée à 16 heures 30.

